



CHARTRE «CHANTIERS RESPONSABLES»

La Coopérative Vendéenne du logement s'engage à faire respecter les engagements suivants sur le chantier



Maintien d'un accès au chantier carrossable limitant la propagation de poussières et de boues sur les voies publiques ou mitoyennes



Respect par les fournisseurs, entreprises et artisans intervenants sur le chantier de l'évacuation au quotidien de tous les déchets (repas, emballages, chutes...)



Respect par les entreprises et artisans intervenants sur le chantier d'un nettoyage de tous les outils sans produit nocif pour l'environnement



Respect par les fournisseurs, entreprises et artisans intervenants sur le chantier des zones de stockage matérialisées sur les plans pour le matériel nécessaire à la construction de la maison



Respect des riverains, limitation des bruits intenses



Interdiction de brûlage sur le terrain



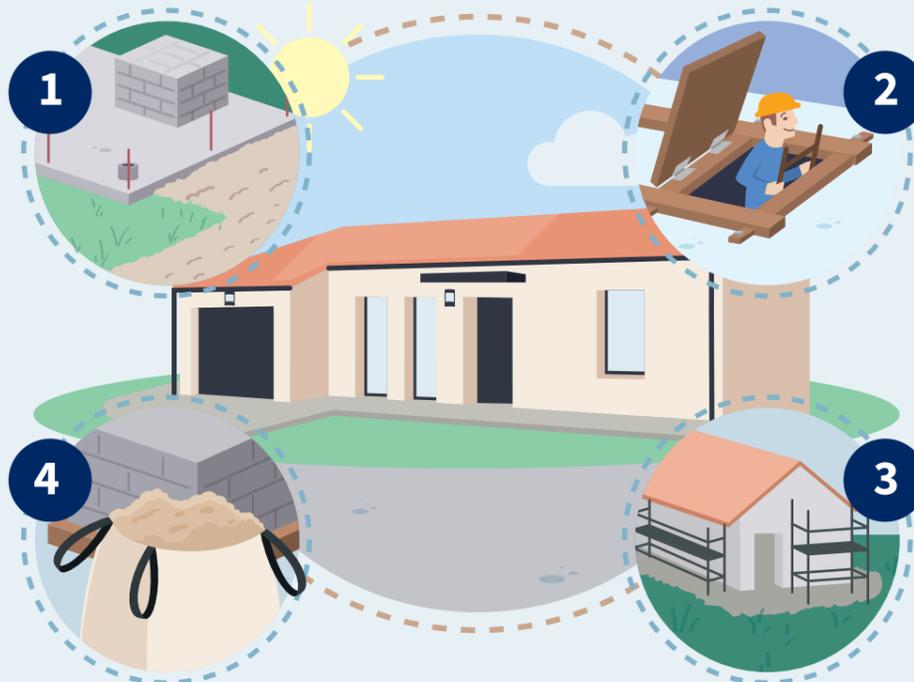
Interdiction des déversements de produits dangereux ou polluants (bombes aérosols, huiles, silicones...)

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Accès et remblaiements périphériques

Améliorer l'accès et l'approvisionnement
Faciliter les déplacements et les manutentions



Protection des trémies

Sécuriser les travaux des sous-traitants
Faciliter l'approvisionnement et l'accès à l'étage

Gestion des déchets et stockage des matériaux

Améliorer les circulations intérieures et extérieures
Faciliter l'accès aux postes de travail
Promouvoir une démarche citoyenne du respect de l'environnement

Travaux en hauteur avec échafaudage

Faciliter la circulation des personnels intervenants en partie haute de la construction
Assurer l'exécution des travaux en toute sécurité

ADOPTER LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN

